

Table des matières

Table des matières.....

Résumé 1

Contexte 3

Faire en sorte que chaque vote compte..... 4

Changer la culture du Parlement 4

Vote préférentiel 5

Fragmentation et partis extrémistes 6

Volonté politique et cynisme..... 7

Mémoire présenté au Comité parlementaire spécial sur la réforme électorale le 7 octobre 2016

RÉSUMÉ

Au cours de l'élection 2015, le premier ministre Justin Trudeau a déclaré aux Canadiens que le système majoritaire uninominal à un tour (SMUT) était défaillant et que le Parti libéral allait faire en sorte que chaque vote compte. Cet engagement rappelait une promesse faite en 1921 par le premier ministre Mackenzie King, une proposition formulée par le premier ministre Pierre Trudeau en 1981 et les nombreuses études réalisées depuis.

Les Canadiens ont cru M. Trudeau et ont fait la file par centaines devant les microphones partout au pays pour signifier qu'ils voulaient une représentation proportionnelle. Le Comité parlementaire sur la réforme électorale (l'« ERRE »), de la façon qu'il fonctionne actuellement, est ce que les libéraux nous ont offert de mieux jusqu'à maintenant. L'ERRE exprime les attentes des Canadiens en ce qui concerne le fonctionnement de leur Parlement. Nous sommes également satisfaits des consultations menées par la ministre Monsef et des plus de 150 assemblées générales sur la réforme électorale tenues à ce jour.

Les Canadiens osent espérer que la promesse du ERRE sera réalisée afin de réunir tous les Canadiens dans une nouvelle ère de démocratie revitalisée et de collaboration visant notre bien commun. Voici mes attentes à cet effet : cabinet

- Le Canada doit posséder un système de représentation proportionnelle bien conçu pour offrir un vote équitable et efficace à tous les citoyens. Les Canadiens méritent un Parlement qui leur ressemble et qui est responsable devant eux. Aucun système électoral à un seul vainqueur (SMUT, vote préférentiel ou scrutin à deux tours) ne peut offrir cela.
- Il s'agit du rôle du Parlement de s'assurer que les Canadiens puissent profiter de ce droit civique à temps pour la prochaine élection fédérale en 2019.
- Si d'autres consultations publiques sont nécessaires, l'assemblée de citoyens est probablement le meilleur moyen. Toutefois, puisqu'il y a déjà eu 13 études canadiennes sur le sujet et que chacune d'elles recommandait un élément de proportionnalité, les autres consultations et discussions devraient uniquement porter sur le mode de scrutin proportionnel particulier qui convient le mieux au Canada. Il semble que le scrutin majoritaire plurinominal (SMP) et le vote unique transférable (VUT), ou certaines de leurs variantes, seraient les mieux adaptés pour le Canada.
- Je n'appuie ni le vote obligatoire ni le vote en ligne. Tous deux sont inutiles pour répondre aux réels besoins du moment et servent de diversions pour faire oublier le projet de représentation proportionnelle.

Mémoire présenté au Comité parlementaire spécial sur la réforme électorale le 7 octobre 2016

- Des ressources suffisantes doivent être fournies pour veiller à ce que les Canadiens comprennent la façon d'utiliser leur nouveau système électoral tant maintenant que dans l'avenir.

- En général, je n'appuie pas les référendums. Toutefois, il pourrait être prudent de demander aux citoyens leur approbation avant de continuer à utiliser le nouveau mode de scrutin proportionnel après qu'il a été en place pour au moins trois élections.

- La représentation proportionnelle respecte les principes directeurs du Comité sur la réforme électorale. Les voici en bref :
 - 1. Efficacité et légitimité;
 - 2. Participation des électeurs;
 - 3. Accessibilité et inclusion;
 - 4. Intégrité;
 - 5. Représentation locale.

Mémoire présenté au Comité parlementaire spécial sur la réforme électorale le 7 octobre 2016

Contexte

Bien que j'aie voté à toutes les élections et que j'aie suivi les actualités sur les questions politiques pendant toute ma vie, ce n'est qu'il y a trois ans que j'ai mis les pieds dans le bureau d'un député pour la première fois pour discuter de réforme électorale. Une fois à la retraite, j'avais le temps d'évaluer toute l'ampleur de la divergence entre notre gouvernance et les besoins et les aspirations des Canadiens, et d'examiner les possibles raisons de cette divergence.

J'ai visité le Parlement pour la première fois et j'ai assisté à une réunion du Comité des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires. J'ai entendu le vérificateur général nouvellement en poste, M. Michael Ferguson, expliquer qu'il ne disposait d'aucun moyen pour confirmer que ce que le gouvernement avait dépensé avait été approuvé par le Parlement. Les budgets et les documents comptables avaient été préparés selon des méthodes différentes sans aucun moyen de rapprochement des comptes. La discussion qui a suivi autour de la table indiquait clairement que notre gouvernement de l'époque ne voyait aucun problème dans ce grave manque de responsabilisation. Les rapports au sujet de comités parlementaires dysfonctionnels étaient clairement fondés.

Mon ancien député conservateur planifiait une assemblée générale sur la réforme démocratique afin de discuter du projet de loi de M. Michael Chong. Il a exprimé son désarroi envers la façon dont les comités parlementaires fonctionnaient et a indiqué qu'il avait été réprimandé par ses collègues en raison d'un appui sans importance qu'il avait donné à un membre de l'opposition. Mon député était très réceptif à l'idée d'inviter M. Dennis Pilon, professeur agrégé, à l'assemblée générale prévue pour discuter de la représentation proportionnelle (RP). L'événement a été très réussi et plus d'une centaine de personnes étaient présentes. Après la présentation de M. Pilon, mon député m'a annoncé qu'il espérait inclure la RP dans son prochain projet de loi émanant d'un député. C'est à ce moment que j'ai commencé à m'intéresser à la réforme électorale.

Depuis, j'ai fait la connaissance des 11 députés de Mississauga et de Brampton et j'ai coanimé quelques assemblées générales sur la réforme électorale ainsi qu'un dialogue communautaire. J'ai regardé ou écouté 39 audiences de l'ERRE et j'ai envoyé des gazouillis en direct pendant la majorité d'entre elles. Je ne suis pas une élite et je ne présente pas d'intérêt particulier. Je suis simplement une citoyenne qui est devenue désillusionnée par notre gouvernance et qui avait le temps d'y faire quelque chose. J'ai voté pour chacun des partis à un moment ou à un autre et j'évite aujourd'hui la partisanerie.

J'étais une mère monoparentale et j'ai maintenant des petits-enfants. Je suis devenue comptable agréée et j'ai commencé la pratique de la comptabilité publique à un moment où il était rare que les femmes le fassent. Mon métier de fiscaliste m'a gardé près de chez moi. J'ai appris à aimer ***la collaboration et la coopération, et à me concentrer sur ce qui est important, caractéristiques qui ont très bien servi la majorité des Canadiens.***

Mémoire présenté au Comité parlementaire spécial sur la réforme électorale le 7 octobre 2016

Faire en sorte que chaque vote compte

Lors de la dernière élection, 51 % de tous les votes exprimés n'ont élu personne. Les conseils d'administration répondent uniquement à ceux qui possèdent suffisamment d'actions pour l'emporter par la majorité contre tous les autres. Je ne suis pas certaine de comprendre pourquoi nous nous attendons à ce que les gouvernements soient responsables devant la majorité des Canadiens qui n'élisent personne.

Le cloisonnement des votes afin que ceux-ci n'élisent personne est un moyen habile et efficace de priver de nombreuses personnes de leur droit de vote. Comme elles sont sujettes au remaniement arbitraire des circonscriptions et aux appels automatisés, les circonscriptions uninominales sont de bons moyens pour « diviser et conquérir » les citoyens. ***Il n'est pas faux de dire que de nombreux votes ne « comptent » pas dans les systèmes électoraux à un seul vainqueur. C'est tout simplement de l'arithmétique.***

Aucun mode de scrutin ne peut assurer que le vote de chacun en faveur d'un candidat ou d'un parti sera efficace, et cela ne devrait pas être le cas non plus. Cependant, les modes de scrutin proportionnel assurent qu'une plus grande proportion de la population élira un représentant ou un parti de son choix. Nous pouvons faire beaucoup mieux. Nous sommes grandement affaiblis en ne le faisant pas.

La démocratie suppose une représentation pour tous. Je ne me souviens pas d'avoir voté pour quoi que ce soit en particulier : j'ai toujours voté de façon stratégique pour éloigner le candidat le plus menaçant à l'exception des fois où j'étais dans une circonscription « sûre » et que mon vote ne comptait pas de toute façon. Je ne me sens certainement pas représentée lorsque mon député est systématiquement en faveur des politiques auxquelles je m'oppose et qui ne répondent pas à mes propres besoins et aspirations.

Changer la culture du gouvernement

J'en connais un rayon sur la culture dans les grandes institutions puisque j'ai travaillé pour des cabinets comptables des *Big Four* et que j'ai offert des services à des multinationales. Les institutions deviennent imprégnées de leur propre culture unique. Selon mon expérience, la direction et les objectifs généraux d'une institution sont ce qui façonne la culture.

De petits changements peuvent entraîner du changement dans la culture d'une organisation. Toutefois, la mémoire institutionnelle des grandes organisations, qui reposent sur la façon dont les choses ont été faites auparavant, peut ralentir le changement, même lorsque la direction est très déterminée. Le changement durable, le vrai changement, se produit à la base, là où les incitatifs et les motivations sont créés.

Mémoire présenté au Comité parlementaire spécial sur la réforme électorale le 7 octobre 2016

La façon dont les députés sont élus influence grandement leur comportement une fois au Parlement. Le mode de scrutin est la base qui fournit les incitatifs et les motivations pour stimuler certains comportements. Les systèmes électoraux à un seul vainqueur nécessitent une précision militaire et structurée pour s'approprier les électeurs flottants, qui détermineront si un parti remporte l'anneau d'or, c'est-à-dire un gouvernement majoritaire qui lui donnera un contrôle complet. Ainsi, nous nous retrouvons avec de la discipline de parti rigoureuse et un Cabinet du premier ministre autoritaire.

Il est cliché, mais exact de dire que le pouvoir absolu favorise la corruption. Les Canadiens le savent très bien. Combien de fois nous sommes-nous débarrassés d'un gouvernement corrompu seulement pour devoir le refaire encore et encore?

Les modes de scrutin proportionnel modifient les incitatifs pour les candidats et les partis. Les candidats et les partis peuvent présenter des plateformes plus créatives, puisqu'ils ne cherchent pas tous à obtenir le vote des circonscriptions girouettes. Ils peuvent chercher à gagner leur propre circonscription et ils savent qu'ils obtiendront des sièges selon la force de leur appui.

Les coalitions multipartites et les gouvernements minoritaires ont besoin de la collaboration des autres partis pour faire adopter une loi au nom d'une réelle majorité de citoyens. Dans l'ensemble, les gouvernements à RP sont tout aussi stables, sinon plus stables, que les gouvernements formés par un système électoral à un seul vainqueur, mais sans les va-et-vient politiques. Les gouvernements à RP ont une meilleure continuité et sont plus susceptibles de résoudre les problèmes qui nécessitent de la planification à long terme.

Est-il possible de mener des réformes qui amélioreront le fonctionnement du Parlement sans représentation proportionnelle? À mon avis, toute amélioration importante durable nécessite un mode de scrutin proportionnel bien conçu. Il est certain que de nombreuses autres réformes parlementaires et réformes de partis sont nécessaires. Toutefois, je considère la RP comme la base et le catalyseur de ces réformes.

Pour ce qui est de la question d'entreprendre une vraie réforme dans un système électoral à un seul vainqueur, chassez le naturel, il revient au galop. De nos jours, le principe même du système électoral à un seul vainqueur est une insulte à l'équité et à l'égalité. En tant que société, nous laissons à nos enfants plusieurs défis considérables à relever. Nous devons également leur laisser une base solide et la capacité de gouverner en vue du bien commun.

Vote préférentiel (scrutin préférentiel à un seul vainqueur)

Les systèmes parlementaires inspirés du modèle de Westminster sont plus exposés au monopartisme en raison de la mauvaise séparation entre le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif. Les majorités unipartites sont une cible facile pour les forces mondiales qui menacent de remplacer nos gouvernements souverains.

L'une des principales motivations de vouloir une représentation proportionnelle est l'élimination des gouvernements majoritaires unipartites.

Mémoire présenté au Comité parlementaire spécial sur la réforme électorale le 7 octobre 2016

Le vote préférentiel (VP) entraîne habituellement davantage de gouvernements majoritaires unipartites. Même avec le vote obligatoire et le VP, l'Australie forme des gouvernements faussement majoritaires et a élu six faux vainqueurs depuis 1940.

Le VP ne peut même pas garantir qu'il y aura un vainqueur élu à la majorité dans chaque circonscription lorsque le vote préférentiel optionnel est utilisé. Une grande quantité de bulletins de vote épuisés ne laisse que trop peu de votes à transférer pour élire un vainqueur à la majorité.

Le VP offre peu d'avantages aux électeurs, cependant il donne souvent plus de pouvoirs aux grands partis au détriment des petits partis. Après près d'un siècle de VP, l'Australie est un duopole. Son puissant Sénat élu de façon proportionnelle est nécessaire pour modérer les majorités élues par le VP à la Chambre des représentants. Cela conduit souvent à des impasses.

La représentation proportionnelle est nécessaire là où la politique gouvernementale est générée, c'est-à-dire à la chambre basse.

Fragmentation et partis « extrémistes »

La peur est devenue un outil employé lors des élections, car elle est efficace dans les systèmes électoraux à un seul vainqueur. Je vis dans une communauté où, en tant que blanche, je fais partie de la minorité. Ma communauté est paisible, mais je suis parfaitement consciente qu'elle repose sur un équilibre qui peut facilement être perturbé. Les documents islamophobes publiés en ligne pendant la récente élection étaient choquants. Les élections à un seul vainqueur alimentent cette mentalité de « nous contre eux ».

Le SMUT signifie qu'il est rare que le Canada ait un gouvernement qui est représenté dans toutes les régions. La concentration géographique donne trop de sièges à certains partis, ce qui empêche de nombreuses autres personnes d'être représentées. Les préoccupations nationales, comme le changement climatique, ne sont toujours pas prises en compte et les provinces se disputent. Le ressentiment des régions s'accumule et s'exprime de façon contre-productive. Le SMUT a permis à un parti séparatiste de devenir l'Opposition officielle même s'il n'avait pas obtenu une majorité des suffrages exprimés au Québec.

Pour cette raison, il est franchement absurde de dire qu'un mode de scrutin proportionnel exacerbera l'extrémisme. Ce qui est souvent appelé de l'« extrémisme » n'est souvent qu'un autre point de vue valable. Les partis qui obtiennent un appui suffisant du public, c'est-à-dire qu'il dépasse un seuil minimal, méritent de s'exprimer. Plus de points de vue différents peuvent être exprimés avec une RP, mais pour avoir une incidence, un terrain d'entente avec la majorité doit être trouvé. ***À l'heure actuelle, c'est bien la minorité qui dirige.***

Mémoire présenté au Comité parlementaire spécial sur la réforme électorale le 7 octobre 2016

L'extrémisme, dans la mesure où il existe, est plus facile à modérer lorsqu'il est exprimé que lorsqu'il est étouffé. Le RP ne fait pas la promotion de l'extrémisme, bien qu'elle puisse le rendre plus visible. Nous allons traiter cette question en conséquence. Les alarmistes ne devraient pas être en mesure de nous imposer un système électoral.

Beaucoup de cet alarmisme nous provient d'une minorité privilégiée qui a un intérêt particulier à ce que le système électoral à un seul vainqueur demeure. Nous ne pouvons pas nous appeler une démocratie si la minorité dirige la majorité.

Volonté politique et cynisme

En raison de sa richesse naturelle, le Canada a prospéré malgré son système électoral à un seul vainqueur. Toutefois, de plus en plus cette prospérité est distribuée de façon inéquitable. Le changement climatique est une menace pour tous. Des choix difficiles devront être faits par les futures générations. L'agitation civile augmentera si les citoyens sont privés d'une gouvernance représentative et responsable assurée par une RP efficace.

Pendant des décennies, les acteurs politiques ont empêché de nombreux Canadiens de participer pleinement à la gouvernance de leur pays au moyen de mythes et d'obscurcissements. Sincèrement, un gouvernement qui croit réellement à la prise de décision fondée sur des données probantes n'a pas le choix d'offrir un mode de scrutin proportionnel s'il s'appuie sur les données probantes présentées dans au moins 39 audiences de l'ERRE, dans de nombreuses assemblées générales et dans 13 études canadiennes antérieures. Le gouvernement libéral a une occasion historique de donner aux Canadiens ce dont ils ont été privés pendant si longtemps. ***Une attention soutenue et du leadership sont nécessaires dès maintenant pour faire avancer les choses.***